Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 081-200052660-20261020-2026_45-DE

Hautes Terres d'Oc

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial des HAUTES TERRES D'OC

Comité syndical du 20 octobre 2026

Nombre de membres : • En exercice : 18 • Qui ont pris part à la délibération : 13	L'an deux mille vingt-six, le vingt octobre, à dix heures, le Comité Syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Brassac (27 Avenue du Sidobre).
Date de convocation : 9 octobre 2026	**Etaient présents** : Pour la C/C Sidobre Vals et Plateaux : Patrick CHAPEAU, Gilles COMBES, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Michel PERALES (représente Christine BERNOT), Françoise PONS et Alain RICARD. Pour la C/C du Haut-Languedoc : Robert BOUSQUET, Alain CABROL, André CABROL, Pierre ESCANDE, Gorette RAYNAUD et Daniel VIDAL.
	Absents excusés : Christine BERNOT (donne pouvoir à Michel PERALES), Astrid SEGUIER, Marie-José BROUSSE, Jacqueline GRANIER et Jim RONEZ.
	Alain RICARD a été désigné secrétaire de séance.

Délibération N° 2026-31 – Mise à jour du tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc

Monsieur le Président propose la modification du tableau des effectifs suivante.

Au vu de ces propositions, le tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc serait le suivant :

Missions	Catégorie	Grade	Durée hebdomadaire
Filière administrative			
Direction	A	Attaché territorial	35h
Chargé de mission Habitat	B	Rédacteur territorial principal de 1er classe	35h
Chargé de mission Habitat	B	Rédacteur principal territorial de 1er classe	35h
Chargé de mission Habitat	B	Rédacteur principal territorial de 1er classe	35h
Chargé de mission Foncier & Habitat	B	Rédacteur Territorial	35h
Chargé de mission Santé	C	Adjoint Administratif	35h

Envoyé en préfecture le 26/10/2026
Reçu en préfecture le 26/10/2026
Publié le
ID : 081-200052660-20261020-2026_45-DE

Chargé de mission Administratif	B	Rédacteur principal territorial de 1er classe	35h
Chargé de mission Accompagnement des projets	B	Rédacteur principal territorial de 1er classe	35h
Chargé de mission Tourisme Culture	B	Rédacteur principal territorial de 1er classe	35h
Chargé de mission Développement économique	C	Adjoint administratif	35h
Filière technique			
Chargé de mission Animation LEADER	B	Technicien territorial	35h
Chargé de mission SCoT	B	Technicien territorial principal de 1er classe	35h
Chargé de mission Animation RPE	B	Technicien territorial	35h
Chargé de mission Energies	B	Technicien territorial	35h
Filière animation			
Chargé de mission Animation Vie Sociale CTG	B	Animateur territorial principal de 2ième classe	35h
Chargé de mission	B	Animateur territorial	17h30

Les postes sont ouverts aux titulaires de la fonction publique et aux contractuels (CDI ou CDD) de droit public ou de droit privé, conformément à la règlementation en vigueur. Les postes d'agent contractuel pourront, en tant que de besoin, être pourvus par recrutement au titre de contrat de projet ou via le dispositif Volontaire Territorial en Administration (VTA) pour une durée de 12 à 18 mois.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
APPROUVE les propositions du Président,
APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs du PETR des Hautes Terres d'Oc,
AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes afférents.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Brassac, le 20 octobre 2026.

Le Président,
Daniel VIDAL.

POLE TERRITORIAL DES HAUTES TERRES D'OC *34-81*

Le secrétaire de séance,
Alain RICARD.